

Paris, le 25 juin 2020

Le Collège Citoyens du Comité 21 réagit aux mesures adoptées par la Convention Citoyenne pour le Climat

Le Collège Citoyens du Comité 21 tient à saluer le travail des citoyens réunis dans la Convention Citoyenne pour le Climat. Dans cet exercice, la preuve est donnée que, bénéficiant d'une formation, de simples citoyens sont capables d'intégrer des connaissances parfois complexes, et de formuler des propositions qui, si elles étaient pour la plupart discutées depuis longtemps, vont courageusement parfois plus loin que celles reprises par les politiques. Dans le dialogue des parties prenantes, le poids que représentent les citoyens est ainsi pris en considération et cela constitue une avancée certaine. Il n'est plus question de couleur politique ou de démarche partisane, mais d'une attente d'un échantillon représentatif de la population.

Cet exercice de démocratie directe, fondé sur le triptyque « informer, comprendre, agir, » donne beaucoup d'espoir sur notre capacité à se réinventer et à faire vivre l'intelligence collective au service de l'intérêt général et bien entendu à ouvrir de nouveaux espaces démocratiques, à condition que l'exercice devienne fréquent, et plus transparent dans sa gouvernance. Si le Collège Citoyens remarque que la plupart des propositions sont déjà dans des lois, ou dans des projets en discussion, il tient aussi à souligner que le fait de les voir défendues par des citoyens leur donne une force qui peut accélérer leur application ou leur avènement ; ceci est d'autant plus précieux dans le contexte de relance post COVID-19, et dans celui de négociation européenne de relance verte.

Bien que l'ensemble des 149 propositions doive être considéré de manière systémique, ce qui n'est pas l'approche retenue, le Collège Citoyens est particulièrement attaché aux propositions suivantes, en raison de l'importance de leur effet de levier.

Sur le thème « **Se Déplacer** », nous sommes particulièrement attachés aux propositions concernant la limitation de l'usage de la voiture « en solo », celles sur le ferroviaire et l'aérien. En particulier, nous saluons la volonté de mettre en place un portail unique d'information sur les mobilités possibles dans un territoire, essentielle pour pouvoir envisager des alternatives à la voiture ou une intermodalité facile à mettre en œuvre pour les usagers, ainsi que la réduction de la circulation des poids lourds émetteurs de gaz à effet de serre (GES) sur de longues distances, en permettant un report modal vers le ferroviaire ou le fluvial. Il nous semble essentiel, pour le ferroviaire, que soit (enfin) décidé un plan d'investissement massif pour moderniser les infrastructures, les matériels roulants et les gares pour en faire des pôles multimodaux, de favoriser le transport de marchandises sur des circuits courts par une modulation de la TVA. Autrement dit, de dédier le ferroviaire à sa vocation première : mailler le territoire, et à sa vocation nouvelle, participer à la diminution des émissions de CO2. De ce fait, la proposition d'organiser progressivement la fin du trafic aérien sur les vols intérieurs d'ici 2025, uniquement sur les lignes où il existe une alternative bas carbone satisfaisante en prix et en temps (sur un trajet de moins de 4h) et réduire la TVA sur les billets de train de 10% à 5,5% nous semblent des propositions à creuser, pour construire un nouveau modèle pour l'aérien.

Sur le thème « **Produire et Travailler** », nous sommes particulièrement attachés aux mesures de soutien à l'innovation, (trop peu nombreuses) dans une logique de sortie d'un modèle basé sur le carbone, à celles qui promeuvent l'économie circulaire, visent une économie des biens communs. Le Collège sera particulièrement attentif au succès des propositions renforçant le traçage de l'impact des émissions dans toutes les structures, le verdissement de la comptabilité publique et privée, le renforcement des clauses environnementales dans les marchés publics. Toutes les propositions concernant la sobriété, un des thèmes phares du Comité 21, nous semblent devoir être suivies, en particulier celle visant à accompagner l'évolution du numérique pour réduire ses impacts environnementaux.

Sur le thème « **Se nourrir** », nous sommes particulièrement attachés aux propositions visant à faire muter notre agriculture pour en faire une agriculture durable et faiblement émettrice de GES, basée sur des pratiques agro-écologiques, en misant sur l'enseignement agricole et en utilisant les aides de la politique agricole commune (PAC) comme levier. Ceci doit entrainer la France vers une position ambitieuse dans la réforme de la PAC. Nous soutenons aussi la proposition visant à rendre obligatoire d'informer et former les (futurs) citoyens sur l'alimentation pour les rendre acteurs du changement de comportement nécessaire à la diminution des GES sur notre alimentation.

Sur le thème « **Se Loger** », nous sommes particulièrement attachés aux mesures visant à lutter contre l'artificialisation des sols et l'étalement urbain en rendant attractive la vie dans les villes et les villages, ainsi que celle visant à rendre obligatoire la rénovation énergétique globale des bâtiments d'ici 2040.

Sur le thème « **Consommer** », nous soutenons la proposition de régulation de la publicité pour réduire les incitations à la consommation. En règle générale, toute mesure visant à casser le dogme « *je consomme donc je suis* » a notre soutien, en particulier l'interdiction de manière efficace et opérante la publicité des produits les plus émetteurs de GES, sur tous les supports publicitaires et la régulation de la publicité pour réduire les incitations à la surconsommation.

Nous insistons aussi sur le caractère crucial de toutes les mesures concernant l'éducation, dont le Comité 21, qui s'y consacre depuis 25 ans, en a fait sa mesure n°1 de son rapport sur la Grande Transformation. Nous regrettons toutefois l'ambition réduite accordée à ce sujet pourtant crucial (relégué uniquement sur le thème de la consommation), car sans éducation formelle, non formelle, populaire et surtout transversale, il ne peut y avoir de transformation éco-sociale. Nous notons enfin que la responsabilisation individuelle et collective, et surtout en proximité, dans les territoires, semble être un levier majeur, trop peu présent dans ces propositions.

Nous pensons, comme les 150 citoyens, que les politiques publiques environnementales doivent être mieux contrôlées et que les sanctions - qui existent dans les textes la plupart du temps - doivent être appliquées.

Le Collège Citoyens du Comité 21 regrette cependant qu'une réponse plus claire n'ait pas été donnée à la mission qui était de « définir une série de mesures permettant d'atteindre une baisse d'au moins 40 % des émissions de GES d'ici 2030 (par rapport à 1990) dans un esprit de justice sociale ». En écartant d'emblée toute mesure concernant la taxe carbone, la Convention s'est privée d'un outil majeur de justice sociale, pour ne finalement n'en proposer essentiellement qu'un, la réduction du temps de travail, qui a été in fine écarté.

Le Collège Citoyens regrette également qu'un « fil rouge » n'ait pas été choisi pour donner un sens global et transversal aux propositions, qui doivent répondre à une approche systémique. Et ce, d'autant plus qu'il existe, le plan Agenda 2030, avec ses 17 Objectifs de Développement Durable (ODD). La contribution que le Comité 21 a faite à la Convention aurait pu utilement être utilisée pour ce faire. Le Collège Citoyens réfléchit à une concertation citoyenne par objectif ou pour l'ensemble des ODD, en corrigeant les défauts de gouvernance que ce premier exercice a, de l'avis de nombreuses organisations, mis en lumière.

Il regrette enfin que le volet « Adaptation aux changements climatiques », pourtant essentiel à la vie de tous les citoyens français, n'ait pas été traité.

Le Collège Citoyens voit dans cette Convention une concordance avec les 12 propositions du Rapport sur la Grande Transformation, et souhaite que les propositions de la Convention servent aussi à mettre en compatibilité le Plan Stratégique National (PSN) avec la Stratégie Nationale Bas Carbone, la Stratégie Nationale pour la Biodiversité, le Plan National Santé Environnement et la Stratégie Nationale de lutte contre la Déforestation Importée.

Le Collège Citoyens constate les difficultés économiques et financières rencontrées par de nombreuses entreprises ayant débuté leur transition écologique ou s'étant positionnées dans les métiers de demain, et suggère un soutien fort des politiques publiques en leur faveur, avec notamment l'idée d'un plan de relance pour les entreprises de demain.

Enfin, le Collège est interrogatif quant à l'utilisation et les modalités d'organisation du référendum pour porter les propositions constitutionnelles des 150 citoyens, notamment si cela n'est pas accompagné d'une éducation large des citoyens sur les enjeux en cours, en particulier pour celle, très polémique, de l'écocide.

Pour conclure, le Collège Citoyens souhaite féliciter les 150 citoyens et le travail ainsi réalisé par la Convention Citoyenne sur le Climat et salue cette concertation citoyenne réussie.

Le Comité 21, association française pour le développement durable

Né à la suite du Sommet de la Terre de RIO (92), le Comité 21, association française pour le développement durable, avec à sa tête comme présidente Bettina Laville, réunit près de 400 adhérents (entreprises, collectivités, associations, institutionnels, établissements d'enseignement, citoyens et médias) dans l'esprit de l'ODD 17, incarné avant l'heure depuis près de 25 ans !

Anticiper, Accompagner, Transformer: le Comité 21 contribue à accélérer les transformations durables et responsables de la société, à tous les échelons territoriaux, en s'appuyant sur l'Agenda 2030 et les 17 Objectifs mondiaux du développement durable (ODD). Think Tank et Do Tank, il favorise le dialogue entre tous les acteurs, accompagne et outille les acteurs pour le développement opérationnel de leurs démarches responsables et produit des études et analyses prospectives.

http://www.comite21.org/

http://www.comite21grandouest.org/

Retrouvez ici le Rapport « La Grande Transformation : freins, leviers et moteurs »

Le Collège Citoyens du Comité 21

Le Comité 21 a créé en 2019 un 5^{ème} collège citoyen dans l'objectif d'aider à faire émerger l'expression d'une nouvelle citoyenneté écologique.

- . Laure Allibert
- . Amel Arfaoui
- . Dominique Bapteste
- . Corinne Benand
- . Lise Breteau
- . Olivier Cabrera
- . Sarah Cadon
- . Jean-Pierre Castric
- . Cvrille Cerceau
- . Catherine Chauffray
- . Audrey de Garidel
- . Marine Denis
- . Alain Dubois
- . Hugues Duchaussoy
- . Léa Durieux
- . Francis Thomas Garondo
- . Marie-Laetitia Gourdin
- . Albert Guillemer
- . Audrey Guizol
- . Andre Jaunay
- . Daniel Kamelgarn

- . Laurence Lafiteau
- . Magali le Laih
- . Jacques Laporte
- . Anne Larivière
- . Sandrine Maïsano
- . Florence Marchon
- . Carine Ménage
- . Hélène Miscopein
- . Laure Modesti-Jubin
- . Xavier Parmantier
- . Catherine Péguillan
- . Corinne Plouvier
- . Sophie Portier
- . Tristan Riom
- . Virginie Senlis
- . Olivier Stock
- . Corinne Tiennot
- . Joëlle Valleraye
- . Antoine Warnery
- . Aurélie Zwang



National 102 avenue des ternes 75017 Paris Tél.: 01 55 34 75 21 comite21@comite21.org Grand Ouest 3, bd de la Loire 44200 Nantes Tél.:02 28 20 60 80 grandouest@comite2l.org www.comite2l.org www.comite2lgrandouest.org





